

Tarifs des produits communaux au 1^{er} janvier 2024

Délibération du Conseil municipal du 3 décembre 2023

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres :

- **FIXE** les tarifs des produits communaux à compter du 1^{er} janvier 2024 comme suit :

- Location salle des fêtes (hab. commune) : 250 € la journée
- Location salle des fêtes (hors commune) : 400 € la journée
- Journée complémentaire : 100 €
- Caution de la salle : 250 €
- Location salle pour vin d'honneur : 80 €
- Location salle des fêtes association : 80 €
- Occupation de salle pour activité annuelle par association extérieure : 30 € par mois
- Petite salle sans cuisine : 50 €
- Petite salle avec cuisine : 80 €
- Séance de garderie périscolaire : 1,10 € pour la rentrée 2023/2024
- Photocopie noir et blanc A4, A3 : 0,30 €
- Photocopie couleur A4 : 0,60 €
- Photocopie couleur A3 : 0,80 €